

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s. 6d. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE 12s. 6d.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, LUNDI, 4 Décembre, 1848

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Mœurs Américaines.

BLANC ET NOIR.

(Suite et fin.)

Toutefois, des chemins de fer américains il n'y a pas grand bien à dire; mais où le peuple américain est grand et prodigieux, c'est sur ses rivières, c'est sur ses bateaux à vapeur. Ne cherchez pas à compter ces navires qui partent, qui arrivent, qui vont et qui viennent; ils sont innombrables et magnifiques. Au premier signal d'une guerre, ils peuvent s'élever sur l'Océan, porter des soldats au lieu de passagers, et des canons au lieu de fret. La force maritime de l'Amérique est autant et plus peut-être dans sa marine marchande que dans sa marine militaire. L'Angleterre n'a rien de semblable à montrer à ses amis ni à ses ennemis. Mais tout excellent, tout bien commandé qu'ils sont, ces bâtiments à vapeur présentent des dangers qui tiennent à l'audace et à l'insouciance des indigènes: peu de jours se passent sans être signalés par quelques courses entre bateaux à vapeur. C'est à qui arrivera le premier. Il ne s'agit plus d'un tour ni de deux tours du Champ-de-Mars: la longueur à parcourir est de deux à trois cents milles. Sur ce turf liquide, le cheval est un steamer, qu'il faut enlever, non des jambes et du fouet, mais à force de vapeur. Ces luttes durent quelquefois des jours entiers, et quelquefois aussi se terminent avant la fin du voyage par une terrible explosion.

La concurrence entre les bateaux à vapeur ne se borne pas à ces combats de chaudière contre chaudière. Avant d'exposer votre vie, les steamers vous font passer par des épreuves moins dangereuses, mais fort pénibles. Pour la même destination, deux, trois, quatre bateaux se présentent en lice et se disputent les voyageurs. Chacun a ses agents chargés de les empoigner et de les embarquer de gré ou de force. Cette presse ne s'opère pas sans lutte; et si les passagers se laissent débonnairement embarquer, les steamers rivaux ne sont pas de si facile composition, et la victoire, chaudement disputée, coûte souvent aux victimes un bras, le pan d'un habit, une malle égarée dans la mêlée. Il ne s'agit pas cependant pour le vainqueur d'une grosse somme à encaisser, il s'agit de cinquante sous; pour cinquante sous, on se promène toute la journée, dans des palais flottants, sur la rivière de l'Hudson ou sur le lac Ontario. La concurrence a aussi du bon; si elle tue les voyageurs, si elle déchire leurs habits, d'un autre côté elle épargne leur bourse.

La vie des Américains est une vie de locomotions et de locomotives. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tout le monde voyage. Aux premières atteintes de l'été, ils abandonnent les villes et vont chercher la fraîcheur sur les bords de la mer ou au milieu des bois. Les hôtels se vident et se remplissent sans cesse. Dans ces hôtels règne une égalité dont ne s'accommoderaient guère nos petits grands seigneurs modernes. Il n'est pas de petite maîtresse, si recherchée, si dédaigneuse qu'on la suppose, qui ne soit obligée de se conformer à la règle commune. Il lui faut descendre à la table publique, il lui faut prendre sa place parmi les cent ou deux cents convives condamnés à se rassasier ensemble. La même égalité préside à la répartition des appartements. On paye le même prix la meilleure chambre et la plus mauvaise, celle qui est située au premier

étage et celle qui est juchée au troisième. Les premiers arrivés prennent ce qu'il y a de mieux; quant aux autres, tard *venientibus ossa*, ils se contentent de ce qu'ils trouvent. Telle est cette fureur d'égalité, qu'on la pousse jusqu'à réveiller tous les voyageurs au même moment. A une heure indue, impossible, à sept heures, un épouvantable charivari, un horrible gong chinois mugit, retentit dans tous les hôtels. C'est le premier coup de cloche, un simple avertissement que le déjeuner sera servi dans une heure. A huit heures, toute l'Amérique déjeûne, toute l'Amérique se remplit l'estomac d'eau chaude, de tartines grillées et de beurre qui n'est pas frais; puis l'Amérique court à ses affaires, car elle a beau être en voyage, l'Amérique trouve toujours moyen d'avoir des affaires. A trois ou quatre heures, elle dîne, et jusqu'au lendemain matin elle appartient à sa femme et à ses enfants.

Ce besoin de voyages semble contagieux: il gagne les Européens, les Français eux-mêmes, que le hasard des affaires ou une méprise de la justice a jetés en Amérique. Il est surprenant comme l'on prend vite les habitudes et les idées des gens avec lesquels on vit. Les préjugés, les dogmes qu'on a apportés avec soi de la patrie disparaissent, et l'on se sent étranger quand un compatriote frais débarqué se permet une observation maligne. De toutes les espèces dépayées et naturalisées, la pire est le Français américanisé. Il est plus susceptible à l'endroit de sa nouvelle patrie qu'un indigène pur; il prend feu au moindre mot; il exagère d'abord avec intention, ensuite malgré lui, les habitudes bonnes ou mauvaises, les mauvaises surtout, qu'il a trouvés dans le pays.

Tout Américain, sans exception, marche avec son couteau ou avec son canif, souvent avec tous les deux. Loin de moi la fantaisie de métamorphoser d'honnêtes marchands de sucre ou de coton en tarouches *bravi* disposés à jouer du couteau pour un oui ou pour un non. Les Américains font de leurs canifs un usage plus pacifique, chacun selon le rang qu'il occupe dans la société. Les uns ne peuvent boire sans taillader la table autour de laquelle ils boivent; les autres, d'une condition plus relevée, épluchent des pommes, se taillent les ongles ou se servent de leurs canifs en guise de cure-dents; d'autres coupent les pages des mille et une brochures qui se débitent sur la voie publique. Enfin voici un cas exceptionnel, historique, positif, où le couteau joue un rôle pour lequel il ne semblait pas avoir été créé et repassé.

Deux négociants ont une importance affaire à traiter, quelque grosse spéculation à monter en Chine ou ailleurs. Rendez-vous est pris; ils s'y trouvent exactement et vont avant d'entrer en matière, chacun tire de sa poche deux objets indispensables à la conférence, un couteau et un morceau de bois. La séance est ouverte. Dans la chaleur de la discussion ils s'écritment à qui mieux mieux, chacun sur l'innocent morceau de bois. A chaque entaille qui vole, une nouvelle idée surgit et grâce à ce précieux morceau de bois, l'affaire se conclut dans les meilleures conditions possibles. Le canif est à l'Américain ce que le fouet est au cocher, l'épée à l'officier, ce que les lunettes sont au myope. Ce compagnon chéri ne le quitte jamais et deviendrait au besoin une arme entre les mains de ces hommes qui ne recherchent pas le danger, mais qui ne reculent pas devant lui.

Le Français américanisé ne se contente pas d'un canif et d'un couteau; il porte

avec lui tout un arsenal, et il se demande avec étonnement comment il a pu vivre si longtemps sans couteaux et sans canifs; et si par hasard il retourne momentanément en France, sa *coutume* devient un véritable fleau pour ses amis et surtout pour leurs meubles. Toujours par suite de cet esprit d'imitation exagéré, il chique avec passion, il se rase la figure comme un genou, et va le cou nu et débraillé. En voyage, il consomme des *sherry-Cobbler* (1), du thé et des gâteaux trois ou quatre fois autant que l'Américain le plus altéré et le plus affamé. Le voilà arrivé à New-York. Il doit y passer vingt-quatre heures. Au lieu de se promener, de visiter la ville, il s'installe dans le parloir du *rez-de-chaussée*, et là, étendu dans un moelleux fauteuil de bois, les pieds à la hauteur de la tête, il offre aux passants le charmant point de vue de la semelle de ses bottes. Broadway, la plus grande et la plus belle rue de New-York, est bornée d'hôtels, et ces hôtels sont remplis de voyageurs qui tous prennent sans façon et sans exception cette position horizontale et nationale, si commode pour eux, si agréable pour l'œil des promeneurs.

Pour un étranger habitué à faire de ses pieds un autre usage, c'est un spectacle étrange. — Comment trouvez-vous New-York? dit un jour un Américain fatigué que d'un parisien arrivé la veille; quelle belle ville! quel luxe! quel bruit! quel mouvement! Notre Broadway ne vaut-il pas votre rue de la Paix? N'êtes-vous pas surpris, charmé, ravi! — On le serait à moins, répondit le Parisien avec enthousiasme: c'est la première fois de ma vie qu'il m'arrive de me promener entre deux haies de semelles de bottes.

Heureusement pour le Parisien, sa réponse s'adressait à un Américain d'Amérique; si l'eût faite à un Américain d'Orléans ou de Montargis, les choses se fussent terminées tragiquement.

Les femmes américaines s'abstiennent du couteau, du canif, et autres instruments à l'usage d'un sexe moins délicat; mais elles ont aussi leur faible, et elles professent pour le voile vert une prédilection particulière. Rempart épais et impénétrable, l'éte le voile vert les protège contre la poussière et l'ardeur du soleil; l'hiver contre le froid, en tous temps contre les regards indiscrets. Grâce au voile vert! mieux que tant de cosmétiques vantés, il conserve cette fraîcheur de teint, l'une des plus saillantes qualités de la beauté américaine, et qui se fanerait bientôt au contact d'un froid peu galant ou d'un soleil qui ne respecte rien.

CHARLES DE BOIGNÉ.

EXTRAITS des derniers journaux français. FRANCE. Nouvelles des Provinces.

Les provinces ne restent point en arrière du mouvement des esprits et des occupations de la capitale, au sujet du grand événement qui se prépare dans l'élection d'un président de la république.

Mais dans nos départements, comme à Paris, il serait bien difficile, pour ne point dire impossible, de puiser ce qu'il adviendra de la solennelle épreuve du scrutin du 19 décembre prochain.

Les feuilles affiliées aux clubs et aux partis de la république rouge font des tirades superbes en l'honneur de M. Ledru-Rollin et de sa candidature. Ces tirades, pour la plupart, sont expédiées de Paris avec le mot d'ordre; par malheur, ces trompettes ultra-républicaines ayant infiniment peu d'écho dans les villes et dans les campagnes, les citoyens qui les embouchent avec tant de zèle en seront pour leurs frais de poumons.

Les deux candidatures sur lesquelles, jusqu'ici, se concentrent les probabilités les plus grandes pour l'élection, ce sont les deux candidatures de M. Cavaignac et de M. Louis-Napoléon Bonaparte, qui se partagent également les chances du scrutin à Paris.

S'il faut en croire les journaux des départements du nord, de l'est et du midi de la France, la propagande est très-active dans les deux camps. Notre correspondance particulière nous signale toutefois comme méritant le prix de la course, les agents du ministère expédiés de Paris, et les comités de la biographie de M. le général Cavaignac, plus ou moins habilement arrangés pour la circonstance. L'apothéose dont il s'agit aurait également été expédiée à tous les régiments, sous la bande et le couvert du *Moniteur de l'Armée*. Deux exemplaires de la feuille officielle sont distribués dans chaque compagnie. C'est la ration électorale. Reste la question de savoir qui payera les frais, et s'ils figureront sur le prochain budget de l'armée.

Du reste, les traits saillants de cette biographie du général-candidat, donnent à sa candidature une couleur démocratique si foncée, que d'après l'esprit de républicanisme assez pâle qui domine dans nos provinces, il y a lieu de craindre qu'elle ne lui soit plus préjudiciable qu'utile.

On y voit, par exemple, M. Cavaignac en 1832, lui simple capitaine, donnant à son colonel une verte leçon de politique démocratique, lui déclarant, en termes hautains, qu'il était prêt à faire feu sur les *Carlistes*, mais que s'il recevait l'ordre d'agir contre les républicains, il s'y refuserait; et le colonel, tout interdit, baissant pavillon devant ce terrible interlocuteur, au lieu de lui infliger tout simplement les arrêts. Certes, voilà d'étranges principes en matière de discipline, et nous voudrions savoir ce que M. Cavaignac répondrait si un officier, dans un cas analogue, venait à mettre en action un pareil enseignement, et à le rétorquer contre lui, en refusant d'agir contre la république sociale?

Quant à la candidature de M. Louis-Napoléon Bonaparte, tous les hommes de sens sont unanimes à reconnaître que c'est là de l'imprévu, de l'inconnu au premier chef; mais l'inconnu, dans les circonstances où nous vivons, a tant d'avantages sur tout ce que l'on connaît des hommes et des choses depuis huit mois, qu'il porte avec lui comme un talisman fatal dont le candidat bénéficie évidemment et largement sans que l'on puisse s'en rendre compte par des considérations bien solidement assises et des calculs politiques quelque peu certains. C'est de l'entraînement, voilà le mot, et c'est aussi le fait. Pour la raison, ne nous la demandez pas. Une feuille du Midi, le *Journal de Lot-et-Garonne*, interprète le mot et la chose comme il suit:

"La France qui a beaucoup souffert depuis huit mois, semble chercher dans la république ce qui ressemble le moins aux gouvernements qui ont régi les affaires depuis huit mois. Elle nie en ce moment, bien plutôt qu'elle n'affirme. Elle paraît être l'origine du courant spontané qui porte aujourd'hui un grand nombre de suffrages vers le nom de ce candidat.

Nous remarquons encore dans notre correspondance avec les provinces, que presque partout le parti modéré s'est abstenu de présenter aucun candidat; les hommes de cette opinion, qui représentent l'immense majorité de la population, ont pour toute politique des principes d'ordre basés sur la morale et la religion, ces deux autres de salut pour tous les peuples, pour toutes les sociétés, qu'elles s'appellent monarchie ou république. Le candidat à la présidence qui lui paraîtra le plus sincèrement décidé, et le plus en position, par son indépendance personnelle, de faire prévaloir ces principes, sera le candidat de son choix. — (Villes et Campagnes.)

Des constitutions écrites de la France.

La France compte, dans ses archives, une constitution écrite de plus; La constitution du 4 novembre 1848. C'est la onzième depuis moins de soixante années.

Rélevons la liste de celles qui l'ont précédée.

En tête vient la constitution du 14 septembre 1791. — Premier essai, première ébauche de la monarchie constitutionnelle. Cette constitution disparut bientôt dans un nuage de sang.

La Convention avait, par un décret du 21 septembre, 1792, aboli la royauté; par un autre décret du 22 septembre, même année; elle avait proclamé l'indivisibilité de la république française!

Le premier acte constitutionnel de la république porte la date du 24 juin 1793. Cet acte n'a jamais reçu d'exécution. L'Assemblée qui l'avait fait au commencement de sa carrière, le défit à la fin et le remplaça par un autre.

La seconde constitution, en date du 5 fructidor an III (22 août 1795), fut proclamée loi fondamentale de la république, en vertu de l'acceptation du peuple, le 1er vendémiaire an IV (28 septembre 1795).

Ainsi il y a eu trois constitutions républicaines. Il y a eu aussi trois constitutions napoléoniennes. La constitution de l'an VIII établissait trois consuls, dont le premier s'appelait *Napoléon Bonaparte*. Les trois consuls étaient élus pour dix ans. Un arrêté du 20 floréal an X (10 mai 1802) décida que le peuple français serait consulté sur cette question: *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?*

Un sénatus-consulte organique promulgua, en conséquence du vote du peuple, la constitution consulaire du 16 thermidor an X (4 août 1802).

Après le consulat à vie, le gouvernement héréditaire, l'empire.

Le sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII (18 mai 1804) est la constitution de l'empire à son apogée.

La décadence est marquée par l'acte additionnel du 23 avril 1815.

Le pouvoir, dévoré d'abord par l'anarchie, puis exagéré jusqu'à l'absolutisme, retourne vers les principes de 1791, et tâche de se retrancher dans les limites de la monarchie représentative.

La monarchie représentative a passé par trois phases distinctes, comme la révolution, comme l'empire. Elle a été annoncée par la constitution du 9 avril 1814, qui avait suivi le décret de déchéance prononcé contre l'empereur vaincu, le 4 avril de la même année. Cette constitution a laissé peu de souvenirs. Elle a vécu si peu, juste deux mois!

La Charte octroyée de Louis XVIII est du 10 juin. Celle-ci a duré seize ans sous sa première forme, et, après la révision de 1830, dix-sept années encore.

La Charte de 1830 n'est, comme on sait, que la charte de 1814, moins le préambule, l'hérédité de la pairie, et quelques modifications moins significatives. Ainsi les trois éditions de la charte monarchique ont rempli plus de trente-trois ans; les sénatus-consultes impériaux environ douze ou quatorze ans en remontant jusqu'au consulat décennal; et les constitutions républicaines moins de sept ans.

La France, qui n'a trouvé sous aucune de ces constitutions écrites un repos définitif, sera-t-elle assez heureuse pour le rencontrer enfin sous la quatrième constitution de la république, sous la constitution du 4 novembre 1848?

C'est le secret de l'avenir, qui nous jugera le passé.

Plus d'un mois vous sépare du jour fixé pour l'élection du président de la république, et cependant cette question est dès à présent celle qui préoccupe presque exclusivement tous les esprits. Si la lumière ne s'est pas faite encore sur le choix de cet-